

MODE D'EMPLOI



Le concile

* Pourquoi un Concile provincial ?

« Ils capturèrent une telle quantité de poissons que leurs filets allaient se déchirer. » (Lc 5, 6) : comme les pêcheurs du lac de Génésareth, nous sommes surpris par les nombreuses personnes qui demandent le baptême ou un autre sacrement d'initiation à l'Église.

L'objectif du Concile provincial sur le catéchuménat et le néophytat est de nous réunir autour de cette merveille de Dieu. Ceux qui se convertissent nous poussent à une prise de conscience : sommes-nous prêts à accueillir l'amour inconditionnel du Christ dans nos cœurs et dans nos communautés ? Nous sommes tous invités à changer nos habitudes et nos regards, pour que chacun grandisse dans la foi.

* Tous convoqués, pour avancer ensemble à la lumière de l'Esprit saint !

Tous les membres du peuple de Dieu : catéchumènes, néophytes, prêtres et diacres, membres de mouvements chrétiens, fidèles, y compris en situation de fragilité ou de handicap, sont invités à participer à la **consultation pour le concile provincial**. Nous allons échanger, discuter, débattre... en restant à l'écoute de l'Esprit saint et de nos frères et sœurs en Christ.

Le but est de **progresser ensemble** dans une meilleure compréhension de cette situation : l'arrivée de nombreux catéchumènes. Comment mieux les accueillir et les accompagner dans leur incorporation ? Comment ces signes d'espérance bousculent-ils les communautés, en leur rappelant l'actualité de la foi chrétienne ?

Ce concile provincial concerne toutes les communautés des huit diocèses de la province d'Île-de-France : Évry-Corbeilles-Essonne, Créteil, Meaux, Nanterre, Paris, Pontoise, Saint-Denis, Versailles, ainsi que le diocèse aux Armées.

Le concile provincial, une démarche synodale :

Il s'agit « de cheminer ensemble et de se réunir en assemblée du Peuple de Dieu convoqué par le Seigneur Jésus dans la force du Saint-Esprit pour annoncer l'Évangile. »

*Concrètement, en quoi consiste la **synodalité** ? Elle « se réalise à travers l'écoute communautaire de la Parole et de la célébration de l'Eucharistie, la fraternité de la communion et la responsabilité partagée ».*

*Alors « tout le Peuple de Dieu, à ses différents niveaux et dans la distinction des divers ministères et rôles », participe « à la vie et à la mission de l'Église » (Commission théologique internationale, La synodalité dans la vie de l'Église, 2018, n° 18 : *La synodalité dans la vie et dans la mission de l'Église* (2 mars 2018)).*



* Pourquoi un concile sur les catéchumènes et les néophytes ?

L'an dernier, 2 652 adultes ont reçu le baptême dans notre province ! Ceux qui demandent un sacrement d'initiation (baptême, confirmation, eucharistie) viennent de tous horizons et de toutes les générations. Leurs histoires sont différentes, mais toutes sont marquées par une **rencontre avec le Christ**.

Ces nouveaux venus ont un trésor de foi à apporter à l'Église. Alors, **comment ouvrir les portes de nos églises pour mieux accueillir chacun et chacune** ? C'est sur ce sujet que nous allons nous consulter, réfléchir ensemble, en partant de nos expériences et de nos sensibilités.

Ainsi, nous pourrons **rendre grâce à Dieu** pour ces témoignages de foi et ces moments de partage et de fraternité, comme autant de signes de son amour dans notre monde : un amour qui nous fait grandir dans la foi. « En vivant dans la vérité de l'amour, nous grandirons pour nous éllever en tout jusqu'à celui qui est la Tête, le Christ » (Eph 4, 15).

* Concrètement, à quoi sert la consultation ?

Le Concile provincial nous invite à « interpréter à la lumière de l'Évangile » ce « signe des temps » (*Gaudium et spes* n° 4), en nous laissant guider par l'Esprit saint pour **nous mettre à l'écoute de ce que Dieu veut nous dire aujourd'hui**.

- ◆ Jusqu'au 15 juin 2025, toutes les communautés et les paroisses sont invitées à participer à la consultation en organisant des réunions. Chaque groupe fera remonter le résultat de sa discussion par un formulaire rempli en ligne.
- ◆ L'ensemble des réponses apportées sera traité et synthétisé : chacune de vos participations, remarques, interpellations... est importante ! Elles permettront de rédiger un document de travail.
- ◆ Ce document constituera la base de discussion des assemblées conciliaires qui se réuniront les 10-11 octobre 2026, les 16-17 janvier 2027 et les 29-30 mai 2027. Elles réuniront les délégués, laïcs et clercs, représentatifs des 9 diocèses, et produiront un document final, qui sera, après discernement des évêques, présenté à Rome pour être « reconnu ».

* Dans la continuité de la Tradition

Quand l'Église doit se positionner face à des évènements nouveaux, elle se réunit en assemblée pour **réfléchir ensemble, en restant attentive à la motion de l'Esprit Saint**. Dans les Actes des Apôtres, alors que s'élève un débat sur les règles à imposer aux chrétiens nouvellement convertis, « les Apôtres et les Anciens se réunirent pour examiner cette affaire » (Ac 15, 6) : s'ensuit une « intense discussion » (Ac 15, 7). Chacun prend la parole et écoute les autres, puis l'apôtre Pierre clôt le débat : « L'Esprit Saint et nous-mêmes avons décidé... » (Ac 15, 28). La décision est prise après avoir écouté ce que chacun a à dire, dans la fidélité à l'Esprit. Nous aussi, lors de ce concile provincial, nous allons écouter nos frères et sœurs et nous laisser guider par le Saint-Esprit, pour donner à nos communautés une nouvelle dynamique et mieux répondre à l'appel du Christ dans le monde d'aujourd'hui.